

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 4 décembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etai^{ent} présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Thierry DAYRE
Mme Odile PILOZ, pouvoir à Mme Monique BOTTINI

Excusé : M. Yves RINCK

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2025 - 12 - 123 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS
Approbation d'une subvention au profit du Diaconat protestant – année 2025

RAPPORTEUSE : Mme Marie-Christine LAURENT

Il est rappelé que le Diaconat Protestant et l'Association A.N.A.I.S. ont fusionné et que le porteur des activités de l'Association est désormais le Diaconat Protestant.

Conformément aux années précédentes, la Ville de NYONS propose de conventionner avec le Diaconat Protestant pour la gestion du Point Accueil de Jour situé au n°4 de la rue Gambetta, au titre de l'exercice 2025.

Afin de permettre au Diaconat Protestant d'exercer ses missions d'accueil social dans de bonnes conditions, il est proposé de verser une subvention conventionnelle de 10 000 € pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

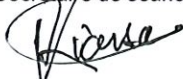
POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'Accueil de Jour avec le Diaconat Protestant pour l'année 2025.

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 10 000 € au profit du Diaconat Protestant.

Cette dépense sera imputée à l'article 65748-1 du Budget Communal.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

